

La MOT et son réseau à Reims

Invités par le Conseil Régional de Champagne-Ardenne, les acteurs de la coopération transfrontalière se sont retrouvés mercredi 15 juin à Reims à l'occasion de la conférence-débat de la MOT. Ils ont été accueillis à l'Hôtel de ville par Jacques Cohen, Maire adjoint de la ville.

Introduisant les débats, Jean-Paul Bachy, Président du Conseil Régional de Champagne-Ardenne, n'a pas manqué de souligner les progrès de la coopération transfrontalière : « Les zones frontalières ne sont plus des zones de blocages mais des vecteurs d'expérimentation et d'enrichissement réciproques ». L'occasion de rappeler l'importance de l'adhésion de la population aux projets transfrontaliers, favorisée par une meilleure visibilité de la coopération.

Largement évoqués par les intervenants, les potentiels de croissance que recèlent les territoires frontaliers. Décrite par la députée européenne, Marie-Thérèse Sanchez-Schmid, comme « un concentré d'Europe et un gisement de compétitivité », la coopération territoriale européenne doit se fonder sur de véritables stratégies en matière de développement économique, ajustées à la spécificité de chaque territoire. Patrick Crézé, Directeur, Adjoint au Délégué (DATAR)*, est revenu sur la nécessité d'outils adaptés, afin de mener un « travail approfondi d'observation des territoires, à mettre en perspective avec des stratégies transfrontalières, à l'exemple de celle du Rhin Supérieur ». Et d'ajouter : « Il faut une approche très pragmatique qui consiste à accompagner les différents acteurs et à faire

remonter au niveau national les sujets qui doivent l'être ». Insistant sur la valeur ajoutée des territoires transfrontaliers, Philippe Suinen, Directeur général Wallonie-Bruxelles International, souhaite que les programmes de coopération transfrontalière financent davantage de projets portant sur l'innovation. Pour Michel Delebarre, Président de la MOT, « les territoires qui bénéficient le plus de la construction européenne sont les territoires qui sont séparés par une frontière ; par la transgression de celle-ci, grâce à l'Union Européenne, ils trouveront de nouvelles perspectives ». Les participants ont également souligné l'importance de la mise en réseau et de la capitalisation pour assurer la transmission des acquis de l'expérience transfrontalière, à l'exemple de la plateforme de Budapest. Résumé par Marie-Thérèse Sanchez Schmid, l'avenir de la coopération transfrontalière se joue sur trois fronts : « un budget ambitieux, une architecture stable et une coopération territoriale stratégique intégrée au niveau européen » afin de répondre aux défis communs et d'atténuer l'effet frontière par « une gouvernance améliorée ».

* Délégation Interministérielle à l'Aménagement du Territoire et à l'Attractivité Régionale

Michel Delebarre

Président de la MOT,
ancien ministre d'Etat,
député-maire de
Dunkerque



A l'occasion de l'Assemblée générale de la MOT à Reims, et lors de la traditionnelle conférence débat, les acteurs de la coopération transfrontalière se sont accordés sur la nécessité de mettre en œuvre à tous les niveaux (européen, national, régional et local) des stratégies par delà les frontières. Deux axes principaux se sont dégagés des débats : d'une part, la coopération transfrontalière se caractérise par sa transversalité : elle nécessite de développer des synergies avec l'ensemble des politiques de l'Union Européenne, qui doivent s'adapter aux besoins du développement local transfrontalier ; d'autre part, elle requiert une gouvernance multi-niveaux. Les territoires transfrontaliers et le niveau européen sont d'ores et déjà mobilisés. Le 29 juin dernier, la Commission européenne a fait connaître sa proposition pour le futur cadre financier pluriannuel de l'Union européenne 2014-2020. 11,7 milliards d'euros seraient attribués à la coopération territoriale, soit une augmentation de plus d'un tiers. La priorité est désormais d'impliquer davantage les Etats de part et d'autre de chaque frontière. La coopération transfrontalière a besoin de leur force d'impulsion. En France, les travaux de la mission parlementaire de 2010 restent pleinement d'actualité, et la MOT sera attentive à leur traduction en mesures concrètes. La réussite de l'Union européenne se vérifiera d'abord dans les territoires transfrontaliers.



ÉVÈNEMENTS

SEPTEMBRE 2011

Co-organisé par le Département de Géographie de l'Université de Genève et l'Institut de Géographie Alpine de l'Université Joseph Fourier-Grenoble I / UMR Pacte, le colloque "Les frontières mobiles" se tiendra du 6 au 9 septembre successivement à Genève et à Grenoble.

Il réunira 200 universitaires internationaux ayant réalisé des recherches sur les régions frontalières et sur les dynamiques d'ouverture / fermeture (« *debordering-rebordering* ») dans le monde.

Le Secrétaire général de la MOT, Olivier Denert, interviendra vendredi 9 septembre en clôture des débats.

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 15 août 2011.
Plus d'informations : www.pacte.cnrs.fr

OCTOBRE 2011

Organisés par le Comité des Régions de l'UE et la Direction générale de la politique régionale de la Commission européenne, en coopération avec le Parlement européen, la Présidence de l'UE et 206 régions et villes de 35 pays, les **Open Days** se dérouleront du 10 au 13 octobre 2011 à Bruxelles.

Inscriptions entre le 6 juillet et le 28 septembre 2011 sur le site : www.opendays.europa.eu

Création du GECT "Espace Pourtalet"



Poignée de main échangée entre le Président de la Communauté d'Aragon, Marcelino Iglesias Ricou, et le Président du Conseil Général des Pyrénées Atlantiques, Georges Labazée, à Sabiñanigo, lors de la signature du GECT "Espace Pourtalet" le 19 mai dernier

Jeudi 19 mai, le Président de la Communauté d'Aragon, Marcelino Iglesias Ricou et le Président du Conseil Général des Pyrénées Atlantiques, Georges Labazée, accompagné de Marie-Pierre Cabanne, Vice-présidente chargée des politiques contractuelles de développement, et de François Maïtia, Conseiller général, délégué à la coopération transfrontalière, signaient la convention et les statuts du Groupement Européen de Coopération Territoriale "Espace Pourtalet", 1^{er} GECT de droit espagnol et 2^{ème} de la frontière franco-espagnole. Prévu pour 10 ans, ce nouveau GECT sera gouverné par les deux collectivités. La collaboration

franco-espagnole entre l'Aragon et les Pyrénées Atlantiques se concrétisera dans un 1^{er} temps l'hiver prochain par le projet de viabilité hivernale entre Biescas et Laruns. L'ancien bâtiment des douanes, situé sur la frontière, côté espagnol, deviendra "l'Espace Pourtalet". Centre de déneigement transfrontalier au col du Pourtalet l'hiver, il servira de centre culturel et de gîte d'étapes sur le chemin de St Jacques de Compostelle l'été. Le GECT s'engagera sur d'autres thématiques. La culture, le développement économique et le tourisme sont d'ores et déjà inscrits dans une première phase de diagnostic territorial à la rentrée pour permettre de préciser les projets

transfrontaliers structurants qui ont été identifiés.

Le siège du GECT sera basé à Sabiñanigo. La 1^{ère} assemblée délibérante se réunira cet automne. La désignation des présidents, le budget, le recrutement et la communication y seront à l'ordre du jour afin de permettre la mise en fonctionnement effective de cette nouvelle structure de gestion de projets opérationnels pour les deux institutions.

 Georges Labazée, Président du Conseil Général des Pyrénées Atlantiques

"Poursuivre et intensifier les coopérations et construire l'Europe de demain"

BRÈVES

Inauguration du Centre

Européen de la Consommation

Le 6 juin dernier, soucieuse d'accroître sa visibilité et son accessibilité, notamment auprès de la population transfrontalière, l'association franco-allemande de protection et de défense des intérêts des consommateurs, l'Euro-Info-Consommateurs, s'est transformée en Centre Européen de la Consommation. L'occasion également d'inaugurer de nouveaux locaux place de la gare à Kehl.

De nouvelles dispositions législatives autorisent la création de GIP à vocation transfrontalière

La loi du 17 mai 2011 de simplification et d'amélioration de la qualité du droit a réintroduit les GIP de coopération transfrontalière ou interrégionale, supprimés en 2008 lors de l'adoption des mesures nationales relatives au GECT. Ces GIP peuvent porter des projets ou des programmes de coopération et être constitués avec des

personnes morales étrangères de droit public et des personnes morales étrangères de droit privé chargées d'une mission de service public. La loi précise que « ces personnes morales ne peuvent détenir plus de la moitié du capital ou des voix dans les organes délibérants » « sauf lorsqu'elles sont établies dans

un État membre de l'Union européenne ». A noter qu'un État étranger ne peut pas signer une convention de GIP auquel participe des collectivités locales françaises (art. L1115-5 CGCT), mais peut être associé à son fonctionnement avec un statut d'observateur.

ACTUALITÉS EUROPE

L'agenda territorial 2020 de l'Union Européenne

Réunis à Gödöllő en Hongrie le 19 mai dernier, les ministres de l'Aménagement du territoire ont adopté un nouvel agenda territorial à l'horizon 2020. Pour Johannes Hahn, commissaire à la politique régionale, « L'Agenda territorial apportera sa contribution à toutes les politiques sectorielles », promouvant ainsi un développement territorial équilibré, axé en priorité sur les spécificités des régions. Il s'adresse à tous les niveaux territoriaux de gouvernance, et souligne notamment les enjeux de la coopération territoriale.

Plus d'informations : www.eu2011.hu/files/bveu/documents/TA2020.pdf

"Un défi pour la coopération territoriale"

Le 23 juin dernier, le Parlement européen adoptait en séance plénière le rapport sur l'Objectif 3 de la députée européenne Sanchez Schmid "un défi pour la coopération territoriale – le futur agenda de la coopération transfrontalière, transnationale et interrégionale".

Plus d'informations : www.europarl.europa.eu

ACTUALITÉS DE LA MOT

Les instances de la MOT réunies à Reims

138 élus et techniciens, membres ou partenaires de la MOT, ont participé jeudi 16 juin à son Assemblée générale à l'Hôtel de ville de Reims.

Lors de l'Assemblée générale, Michel Delebarre, réélu à la Présidence de la MOT, a rappelé les engagements et les priorités de la MOT : apporter une prestation de services de qualité à ses adhérents, à l'exemple des « bons à tirer* » désormais opérationnels, et de la plateforme des techniciens de la MOT** ; renforcer son action en faveur de la gouvernance locale transfrontalière, notamment par l'assistance pré-opérationnelle ; poursuivre l'ouverture européenne par les échanges d'expériences et les prises de positions auprès des institutions, développer les partenariats avec ses correspondants d'autres pays d'Europe, et donner plus de poids aux autorités locales transfrontalières dans le débat européen. Dans le contexte des suites de la mission parlementaire en France, Jean Peyrony (DG), a



réaffirmé le rôle de conseil de la MOT auprès des administrations centrales et des services déconcentrés de l'Etat ainsi que du réseau de la Caisse des dépôts. La MOT a ainsi été appelée à renforcer son rôle d'observatoire des territoires transfrontaliers. Il a été rappelé que la transformation de la MOT en GIP doit parachever la consolidation du rôle multi-niveaux de la MOT. Les renouvellements de ses outils de communication, de son logo et de sa charte graphique ont été présentés aux participants. Enfin, depuis l'an dernier, la MOT a franchi un nouveau cap dans son domaine

d'intervention géographique en signant des conventions de partenariats avec l'Est de l'Europe et l'Union Africaine. Lors de l'Assemblée générale, les membres du Bureau et du Conseil d'administration de la MOT ont été élus pour une période de trois ans. Le réseau de la MOT compte actuellement 59 membres après l'adhésion de l'Agglomération Maubeuge – Val de Sambre en juin dernier.

*La Lettre de la MOT « Espaces transfrontaliers » n°28 – juin 2010

** Voir article ci-dessous

Les listes des membres du Conseil d'administration et du Bureau de la MOT sont en ligne sur l'Espace adhérents du site Internet de la MOT : www.espaces-transfrontaliers.eu

La MOT présente à la Journée africaine des frontières Première réunion de la plateforme des techniciens

Organisée par le programme frontières de l'Union Africaine et financée par la *Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit* (GIZ), la 1^{ère} Journée africaine des frontières s'est tenue le 7 juin dernier à Addis Abeba en Ethiopie. Elle a réuni plus d'une centaine de personnes, principalement les représentants des Etats africains et de diverses organisations. Représentée par son Directeur général, Jean Peyrony, la MOT est

intervenu dans les débats, focalisant sa présentation sur la boîte à outils de la coopération transfrontalière européenne. La recherche de sources de financement de la coopération transfrontalière en Afrique, comparables à celles d'Interreg pour l'UE, s'est révélée être une des principales préoccupations de l'Union Africaine. L'Union Africaine et la MOT ont signé un accord de coopération en décembre 2010.

Dans le cadre de la rencontre annuelle de la MOT, la Plateforme des techniciens s'est tenue le 16 juin après-midi. Cette première réunion avait pour objectif de présenter les principes de l'animation technique du réseau, à travers le fonctionnement de groupes de travail et de séminaires thématiques. Les questions de méthode de travail ont été abordées. Les participants

présents à Reims ont eu la possibilité de s'exprimer sur les sujets d'intérêt pour leurs sites, les thématiques discutées pourront faire l'objet d'un travail commun à développer. Sur la base des échanges, seront sélectionnés les premiers sujets à traiter, ainsi qu'un programme de travail qui sera proposé au réseau pour la rentrée.

REVUE DE PRESSE

▲ Partenariat entre la Lorraine et la Belgique

La Semaine, 1 juin

"Un accord de coopération transfrontalière a été signé entre les associations hospitalières Alpha Santé pour le Nord de la Lorraine et Vivalia pour la Belgique. [...] La constitution d'un Groupement d'Intérêt Economique (GIE) entre Alpha Santé et Vivalia pour l'acquisition et le fonctionnement de l'imagerie médicale est un exemple concret du partenariat".

▲ Convention intercluster pour l'efficacité énergétique

DNA, 23 juin

"Le pôle de compétitivité Alsace Energivie a signé le 20 juin dernier à Fribourg une convention de coopération transfrontalière avec quatre autres clusters du Rhin Supérieur qui ont pris des mesures en faveur de la protection du climat : EnergieForum Karlsruhe, Green City Freiburg, Strategische Partnerschaft für den Klimaschutz e. V. et I-net Basel Greentech".

▲ 9000 entreprises, potentiellement concernées par un accord de coopération

La Clau, 24 juin

"[...] les principaux syndicats patronats de Perpignan et de Girona ont lancé un "Conseil patronal transfrontalier"[...], appelé à intervenir branche par branche et à favoriser un marché de l'emploi fondé sur la mobilité "domestique", [par la signature] mercredi d'un accord visant à renforcer les liens économiques".

▲ Les Verts genevois parient sur une liste transfrontalière

Le Messenger, 30 juin

"C'est officiel : lors des prochaines élections fédérales, les Verts genevois déposeront une liste sous-apparentée "Les Verts transfrontaliers", avec l'ambition d'élire un conseiller national transfrontalier".

▲ Euroairport. Vol au-dessus d'un nid d'embrouilles

Journal des entreprises, 1 juillet

"Le conflit qui oppose des entreprises de droit suisse à certains de leurs salariés français sur la zone économique de l'Euroairport fragilise la filière en Alsace. [...] Le principe de la territorialité retenu le 29 septembre dernier par la chambre sociale de la cour de cassation remet profondément en cause un cas de figure unique de coopération transfrontalière".

▲ Politique régionale : une augmentation budgétaire en trompe-l'oeil

Euractiv, 1 juillet

"[...] les financements régionaux annoncés par Bruxelles [...] atteignent [...] des niveaux inacceptables selon le gouvernement français. Paris "regrette que la Commission n'applique pas dans sa proposition le même effort de discipline budgétaire et de réforme aux autres politiques que ce qu'elle propose pour la Politique agricole commune".

▲ Fonds européens : 10 régions françaises échappent au couperet

Les Echos, 5 juillet

"En retenant le statut de "régions en transition" pour lesquelles 39 milliards d'euros sont prévus [dans sa proposition de budget] pour l'après-2013, la Commission européenne [permettrait] à une dizaine de régions françaises de continuer à bénéficier d'importants subsides".

▲ Péages sans frontières entre Perpignan et Barcelone

La Clau, 8 juillet

"[...] un système de télépéage révolutionnaire sur la ligne autoroutière A9/AP-7 est entré en fonction. Suite à un accord signé le 1^{er} juillet [...] entre la société ASF et l'un de ses équivalents au Sud, Abertis Autopistas, les vignettes françaises et espagnole utilisées par les abonnés soucieux d'un passage rapide et automatisé aux barrières de péage, n'ont aucune frontière".

▲ A31 : 2x3 voies jusqu'au Luxembourg

Le Républicain lorrain, 7 juillet

"L'Etat français ayant validé l'élargissement de l'A31 au nord, le Luxembourg pourrait revoir sa position pour assurer une continuité après la frontière. La nouvelle a été confirmée avant-hier à Thionville, à l'occasion de la signature d'un protocole d'accord pour le développement de lignes routières transfrontalières entre la Lorraine et le Grand-Duché de Luxembourg".

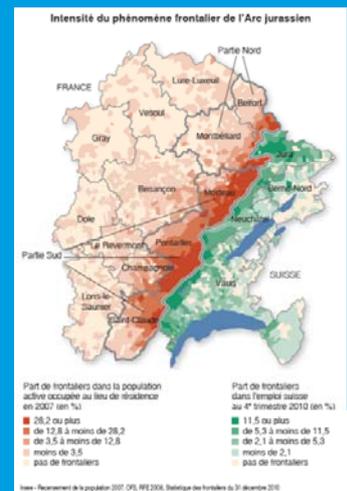
Nouvelle publication

Le 6 juin dernier, l'Observatoire Statistique Transfrontalier de l'Arc Jurassien a publié une étude portant sur "Les travailleurs frontaliers franc-comtois dans l'Arc jurassien suisse". Analysé à travers les chiffres du recensement de la population de 2007, le travailleur frontalier comtois réside principalement dans cinq zones d'emploi situées le long de la frontière suisse (Belfort, Montbéliard, Morteau, Pontarlier et Saint-Claude). A la fin 2010, l'Arc jurassien suisse comptait 33 400 frontaliers, soit 6% des emplois. Ces derniers sont le plus souvent jeunes et travaillent pour 63% de cas dans l'industrie. L'étude constate également une croissance constante de l'emploi frontalier au sein de l'Arc Jurassien suisse depuis une quinzaine d'années.

Informations :

www.ostaj.org/uploads/media/ProfilFrontaliers_OSTAJ.pdf

www.ostaj.org/uploads/media/Rapport_Profil_du_travailleur_frontalier_comtois_vf.pdf



L'ACTUALITÉ TRANSFRONTALIÈRE

Mission Opérationnelle Transfrontalière
38, rue des Bourdonnais
75001 Paris - France
Tél : +33 1 55 80 56 80
www.espaces-transfrontaliers.eu
Directeur de publication : Jean Peyronny
Réalisation : Sophie Valette

Photo : Service Communication CG64

Pour vous abonner, modifier ou supprimer votre abonnement :
www.espaces-transfrontaliers.eu
(onglet "Newsletter")

